Groupe Scolaire Les Chrysalides

11 Bis Rue Amédée Grivillers

59252 Marquette-en-Ostrevant

Protocole sanitaire

Cadre de la mise en œuvre de la réouverture de l'école

Ce document est destiné à préciser aux familles les conditions d'accueil mises en œuvre à partir du 12 mai 2020. Ce protocole précise l'ensemble des mesures prises dans le cadre du protocole sanitaire.

Réouverture progressive de l'école :

À partir du **12 mai :** accueil des **GS, CP et CM2**

À partir du **18 mai** : accueil des **CE1, CE2 et CM1**

Les PS et les MS ne seront pas accueillis.

Dispositions prises dans le cadre du protocole sanitaire :

Constitution des groupes d'élèves : L'accueil est limité à 13 élèves par groupe en élémentaire car classe de 55 m² et 10 élèves en maternelle.

En fonction de l'évolution du nombre d'élèves effectivement accueillis, le temps d'accueil pourra varier d'un groupe à un autre et d'une semaine à la suivante. Chaque semaine, un planning d'organisation sera communiqué aux familles s'il y a plusieurs groupes. Un élève ne pourra pas intégrer un groupe en cours de semaine s'il n'a pas été inscrit.

5 groupes en élémentaire :

- Groupe de Mme Szymaniak : CP + CE1 de Mr Dupas
- Groupe de Mme Marquis : CE1
- Groupe de Mme Tran et Mme Mompach : CE2, CM1 + CE2 de Mr Dupas
- Groupe de Mme Verbeke et Mme Carlier : CM1
- Groupe de Mme Planchon et Mme Carlier : CM2

➔Mr Dupas assurera l'enseignement à distance.

1 groupe en maternelle, voire 2 si l'effectif dépasse 10 :

Les GS seront accueillis

- Groupe de Mme Henniquaux et/ou Mme Patel

➔Un seul groupe sera constitué temps que l'effectif ne dépassera pas 10
➔Les 2 maitresses de maternelle de GS se relayeront pour pouvoir assurer l'enseignement à distance s'il n'y a qu'un seul groupe
➔Dès que l'effectif dépassera 10 = 2 groupes seront constitués
➔Mme Fievez assurera l'enseignement à distance et pourra à certains moments relayer les collègues en élémentaire pour leur permettre la continuité pédagogique à distance plus sereinement

Lavage des mains conformément au protocole sanitaire, il sera réalisé comme suit :

- À l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

➔Lavage à l'eau et au savon, séchage avec serviette en papier jetable.
Si les points d'eau sont insuffisants et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée à certains moments.

Port du masque :

Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire, mais les enfants peuvent en être équipés si les parents le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Pour les élèves en école maternelle, le port du masque est difficile et même déconseillé.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

2 masques en tissu par enfant seront fournis par la municipalité. La famille s'engage à les laver en cas du port du masque dans la journée.

Arrivée des élèves

⚠Accueil échelonné

Matin :

- **De 8h50 à 9h00 :** Entrée des groupes de **Mme Szymaniak, de Mme Tran, de Mme Mompach et de Mme Planchon**
- **De 9h00 à 9h10 :** Entrée des groupes de **Mme Verbeke et de Mme Marquis**
- **De 9h10 à 9h20 :** Entrée des **enfants des groupes maternels**

Après-midi :

- **De 13h20 à 13h30** : Entrée des groupes de **Mme Szymaniak, de Mme Tran, de Mme Mompach et de Mme Planchon**
- **De 13h30 à 13h 40** : Entrée des groupes de **Mme Verbeke et de Mme Marquis**
- **De 13h40 à 13h50** : Entrée des **enfants des groupes maternels**

Les élèves du CP au CM2 rentreront seuls à l'école dès la 1ère grille au niveau du parking. Un adulte sera présent à cette grille. Les élèves regagneront ensuite leur classe **comme à l'habitude** en utilisant les entrées, accès et circulations selon la position de leur classe.

Les parents d'élèves en maternelle emprunteront le chemin piétonnier à 9h10 et à 13h40, déposeront les enfants au niveau du hall et ressortiront par la rue Amédée Grivillers pour éviter tout croisement avec d'autres parents.

Sur le parvis, devant le hall, des repères au sol seront matérialisés pour les parents des enfants de maternelle qui déposent leur enfant.

Organisation des circulations au sein de l'école

Dans l'établissement, les déplacements seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés. Les niveaux de classes ne se croiseront pas.

Les 2 entrées au bâtiment seront utilisées et les 2 accès aux étages. Chaque maître gérera les déplacements de sa classe en respectant les points de vigilance.

Aménagement des classes

- Salle aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les tables et entre les tables et le bureau (soit environ 4m² par élève)
- Pas de tables face à face
- Limitation des déplacements en classe
- Neutralisation mobilier et matériel non nécessaire (balisage)
- Aération des classes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, la pause repas et le soir
- Veiller à l'absence d'échange d'objets
- A la fin de la classe, guider les groupes en veillant que les espaces soient libres et en respectant les distanciations physiques
- Ouvrir les portes avant l'entrée en classe et à la fin de classe

Organisation des temps de récréation

- 2 services de récréation en élémentaire avec 3 zones distinctes pour 3 groupes (cour séparée en 2 et utilisation de la zone devant le hall d'accueil pour la 3ème zone)

10h15-10h30/ 14h45 -15h00 pour les des groupes de **Mme Szymaniak, Mme Tran, Mme Mompach et de Mme Planchon**

10h35-10h50/ 15h05 -15h 20pour les groupes de **Mme Verbeke et de Mme Marquis**

- 1service de récréation en maternelle. La cour sera séparée en 2 zones dès qu'il y aura 2 groupes accueillis
  10h30-10h50 – 15h00-15h20

Si la distanciation s'avère compliquée en récréation pour certains niveaux de classe, elles pourraient être remplacées par des temps de pause en classe.

Sortie des élèves

⚠Sortie échelonnée

Matin :

- **11h50 :** sortie des groupes de **Mme Szymaniak, Mme Tran, Mme Mompach et de Mme Planchon**
- **12h00 :** sortie des groupes de **Mme Verbeke et de Mme Marquis**
- **12h10 :** sortie des enfants des groupes **maternels**

Après-midi :

- **16h20 :** sortie des groupes de **Mme Szymaniak, Mme Tran, Mme Mompach et de Mme Planchon**
- **16h30 :** sortie des groupes de **Mme Verbeke et de Mme Marquis**
- **16h40 :** sortie des enfants des groupes **maternels**

Les enfants des classes du CP au CM2 seront accompagnés jusque la grille au niveau du parking.

Les parents d'élèves en maternelle rentreront **à 12 h10** et **à 16h 40** par la grille côté rue Grivillers, reprendront leur enfant au niveau du hall d'accueil et ressortiront de l'école en empruntant le chemin piétonnier.

Sur le parvis, devant le hall, des repères au sol seront matérialisés pour les parents des enfants de maternelle qui attendent que leur enfant leur soit remis par l'enseignant.

Gestion d'un cas suspect dans l'établissement

En cas de la survenue de symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc), l'élève sera immédiatement isolé avec un masque dans la tisanerie.

Les parents seront immédiatement appelés pour venir récupérer leur enfant en respectant les gestes barrières.

Nettoyage approfondi dans le cadre du protocole par les personnels des locaux et objets touchés.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Organisation pédagogique

Si les groupes d'élèves ne dépassent pas 13 en élémentaire, les enfants seront accueillis toute la semaine.

Si les groupes sont supérieurs à 13 en élémentaire, un planning d'accueil sera établi.

En maternelle, un groupe sera établi si l'effectif ne dépasse pas 10. Si l'effectif dépasse 10, un 2ème groupe sera mis en place pour pouvoir accueillir les enfants toute la semaine

Les parents inscriront leur enfant à la semaine et le planning d'accueil sera adressé aux familles.

Un élève ne pourra pas intégrer un groupe en cours de semaine s'il n'a pas été inscrit.

Les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise et des parents travaillant seront prioritaires s'il doit y avoir des groupes.

Le rôle des parents

⚠Les parents jouent un rôle essentiel.

Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication des gestes barrières et fourniture de mouchoirs jetables)

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée avant de venir à l'école et au retour à la maison

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre **(37,8°C)**, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Afin de ne pas multiplier les contacts, les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

Il ne doit pas y avoir d'attroupement de parents aux abords de l'école. Les horaires d'entrée et de sortie doivent être strictement respectés.

MARQUETTE EN OSTREVANT

Organisation des services périscolaires

- La Municipalité mettra tout en place pour assurer la désinfection des locaux et assurer la sécurité du personnel et des enfants accueillis.
- Pour cela, les animateurs seront munis d'un masque, d'une visière, de gants, d'une blouse et de surchaussures.
- Un périmètre de 4m² sera respecté par espace d'enfants.
- Les employés devront s'engager à prendre leur température et avoir une hygiène stricte des mains avant de prendre leurs postes.
- Les familles devront veiller à prendre la température de leur enfant avant de venir les amener. En cas de symptômes ou fièvre de +37.8, les enfants ne seront pas accueillis.
- Le fonctionnement des réservations restant identique, les familles devront réserver la garderie 24h à l'avance. Cela permettra à la responsable périscolaire d'ajuster les groupes si besoin.
- À ce jour, pas plus de 30 enfants ont des besoins de garderie selon les retours des familles et les réservations pour ce service étant aléatoire d'un jour à l'autre.
- Pour respecter ce protocole, 3 animateurs seront répartis avec un maximum de 10 enfants dans3 salles d'activités périscolaires :
  - **Salle de motricité qui accueillera les GS et les CP**
  - **Atrium pour les CE1 et les CE2**
  - **Salle de garderie pour les CM1 et les CM2**
- Les parents seront accueillis à l'extérieur de l'établissement devant le hall grâce à l'interphone cela afin d'éviter de multiplier les contacts.
- Les sens de circulation d'accueil des familles fonctionneront comme l'école.
- **Le matin** : arrivée des familles échelonnée de 7h30 à 9h10 coté parking puis chemin piétonnier et départ des parents par l'entrée de devant côté rue Amédée Grivillers afin d'éviter les croisements de familles.
- **Le midi** : les enfants seront occupés avant ou après le repas dans ses 3 salles d'activités avec des fiches de jeux ludiques individuellement sur tables ou des jeux de mimes sur place en respectant les gestes barrières et les règles de distanciation.
- L'arrivée des enfants étant échelonnée, le flux de circulation sera respecté et les gestes barrières rappelés des l'entrée des enfants. Le lavage des mains sera systématique dès son arrivée.
- **Le soir** : arrivée des parents toujours en accueil échelonnée de 16h40 à 18h côté rue Amédée Grivillers et départ de l'enfant après lavage des mains côté parking.

- Les activités prévues y seront essentiellement sur tables avec fiches d'activités ludiques (sudoku, dessins, mots mêlés…) avec le propre matériel de l'enfant.
- Le flux de circulation sera respecté par la circulation individuelle des enfants pour se rendre aux sanitaires ou en classe et la mise en place du mobilier permettra de respecter la distanciation d'un mètre.
- Les jeux libres (coin poupée, garage,…) seront exclus durant cette période. Les maternelles pourront apporter un objet de jeu individuel de chez eux.
- L'aération et la désinfection des locaux et du matériel s'effectuera après chaque utilisation le matin le midi et le soir par du personnel qualifié.
- Les gestes barrières seront constamment rappelés. Les enfants pourront avoir leur propre masque sinon la mairie en mettra à disposition.

Organisation du service de cantine

- Le personnel restant identique au temps périscolaire et équipé, il sera plus facile d'organiser le protocole.
- Les repas chauds seront livrés et confectionnés par SOBRIE RESTAURATION en bac aluminium.
- Ils seront réservés selon le principe habituel de réservation des familles sur le site E-ENFANCE et validés par la coordinatrice 24h à l'avance.
- Chaque classe aura un animateur responsable du groupe pouvant aller jusque 10 enfants pour se rendre à la salle de restauration.
- Le flux de circulation sera géré grâce à la sortie échelonnée de chaque classe et par des accès de circulation différents.
- Sur le chemin pour se diriger vers la cantine, les enfants devront laver leurs mains et respecter les distances de sécurité.
- Pour cela, 2 salles de restauration : la salle de motricité et la salle de cantine avec 2 services de 12h à 12h30 et de 12h50 à 13h30.
- De 12h30 à 12h50 : la salle de restauration sera désinfectée et aérée.
- Les groupes établis en journée resteront les mêmes pour la cantine.

1) **La classe de GS** au rez-de-chaussée couloir droit à 12h10 avec Marielle
2) **La classe de Mme Szymaniak** à l'étage couloir de gauche accès du fond à 11h50 avec Marina

En salle de motricité pour une surface de 109m².Les plateaux repas y seront dressés avant l'arrivée des enfants afin d'éviter le contact avec les animateurs.

---

3) **La classe de Mme Marquis** à l'étage couloir de gauche accès du fond à 12h avec Marjorie
4) **La classe de Mme Mompach et Mme Tran** au rez-de-chaussée à 11h50 avec Sylvie

➡ **En salle de restauration avec 100m²pour le premier service de 12h à 12h30. Les plateaux repas seront déjà installés aux places définies et écartées d'1m50.**

---

5) **La classe de Mme Verbeke** au rez-de-chaussée à 12h avec Mélanie
6) **La classe de Mme Planchon** à l'étage avec Nadège

➡ **En salle de restauration pour le deuxième service de 12h50 à 13h30. Les plateaux repas seront installés aux places définies**

- **Les carafes d'eau ne seront pas mises à disposition mais deux verres par enfant**
- **Les consignes seront rappelées à chaque début de prise en charge**
- **Les enfants se déplaceront en respectant les distances imposées par les animateurs**
- **Le fonctionnement des réservations permettra à la responsable de gérer les flux 48 h à l'avance et de palier au nombre d'enfants**

Entretien des locaux scolaires

Dans les classes : Lingettes désinfectantes et spray désinfectant à disposition dans les classes pour procéder par exemple, à la désinfection de matériel qui aurait été transféré d'un élève à l'autre, à la désinfection des poignées…

La Municipalité mettra toute la logistique en œuvre pour : assurer la désinfection des locaux, assurer la sécurité du personnel, mettre à disposition les produits nécessaires et faire respecter les gestes barrières.

- **Le personnel** aura l'équipement nécessaire de travail : masques, visières, gants, blouses, gel et surchaussures.
- **Les produits** : détergents, désinfectants liquides en gel ou en lingettes
- La technique : **nettoyage approfondi effectué tous les soirs, nettoyage désinfectant le midi et lors des récréations de tous les points de contacts manuels ainsi que des sanitaires.**

*Les salles seront aérées régulièrement et le nettoyage et la désinfection seront réguliers et renforcés entre chaque groupe d'enfants qui utiliseront la même salle.

*La salle de restauration sera désinfectée entre les deux services durant 20 min de battement.

*Les objets, matériels utilisés seront isolés pour la journée dans un bac approprié afin de procédé à la désinfection.

*4 dames de services seront affectées à la journée pour procéder à la désinfection approfondie et faire respecter le protocole. De plus, ce personnel attitré aux salles et différents espaces depuis la rentrée, est formé et responsable du nettoyage.

*Le respect de la distanciation sera respecté en condamnant des urinoirs et lavabos.

*Les portes d'accès écoles, classes, restaurant scolaire seront constamment ouvertes pour éviter les contacts des poignées.

PROTOCOLE ÉTABLI CONJOINTEMENT ENTRE L'ÉCOLE ET LA MUNICIPALITÉ

Votre Maire,

MAIRIE DE MARQUETTE EN OSTREVANT 59252

Jean-Marie TONDEUR